

POLLUTION | Les associations vont créer un collectif vendredi à l'occasion d'une réunion publique

« Un coût de 460 euros de frais sanitaires par an par habitant »

Les associations de défense de l'environnement du territoire, associé au comité action prévenir et réparer (Caper) qui lutte aux côtés des malades atteints de l'amiante, enfoncent le clou. Depuis les dernières élections municipales, ces associations sont passées à la vitesse supérieure, jouant plus que jamais la mobilisation et l'unité, appelant les élus à agir, proposant des actions et dénonçant des faits. Aujourd'hui, à l'initiative du Caper, elles entendent créer un collectif regroupant toutes les associations de l'agglomération roussillonnaise et même au-delà. « Une sorte de comité de vigilance environnementale puisque nous sommes des zones d'alerte » résume Jean-Jacques Dubernard, président de l'association Vivre. Ce collectif devrait être porté sur les fonds baptismaux vendredi soir, lors d'une réunion à Salaise-sur-Sanne.

Les points noirs sont les incinérateurs et la circulation

Surtout, ces associations ne veulent pas laisser retomber le soufflet après avoir contraint, l'été dernier, le ministre de l'écologie Ségolène Royal, à s'opposer à la venue de l'hexachlorobenzène (HCB), un déchet particulièrement dangereux, sur Salaise. De fait, les associations pointent principalement du doigt, en matière de pollution industrielle, les incinérateurs et la circulation qui pèse en Pays roussillonnais à 85 % de la pollution atmosphérique. Depuis, les associations ont dénoncé un autre fait, puis que le Caper a révélé la semaine dernière dans nos colonnes que sept kilomètres de canalisation en ciment amianté étaient



Pierre Rinalduzzi (Caper), ainsi que Gilbert Baude (association de défense de Saint-Rambert), Jean-Jacques Dubernard et Denis Mazard (Vivre) animeront notamment la réunion vendredi soir. Dessous, la pollution qui forme un brouillard sur le Pays roussillonnais, lors des derniers grands épisodes de genre. LE DAUPHIN

L'INFO EN +

LE CANCER DU POUMON EN TÊTE

Une étude de l'observatoire régional de santé portant sur le territoire Rhône-Plurriel, dont font partie le Pays roussillonnais et ses voisins immédiats du Nord-Drôme et de l'Ardèche, fait apparaître que le taux de patients hospitalisés est « relativement élevé » avec des motifs d'hospitalisation qui se démarquent comme le cancer du poumon, dont le taux est supérieur au taux régional. De même le taux de mortalité prématurée est supérieur en ce qui concerne le cancer du poumon.

entreposés sur des terrains de Clonas-sur-Varèze.

Plus de 200 associations contactées

« Ce qu'on souhaite, c'est poursuivre la réflexion engagée, non seulement avec les élus, mais avec toutes les associations et notamment celles de plein air » mentionnent les représentants de Vivre et du Caper. « Ainsi, plus de 200 associations ont été contactées » insistent-ils. Ils rappellent également que le territoire regroupe 25 % de seniors, soit tout un pan de la population qui, à l'instar des enfants, est particulièrement touché par les pollutions.

« Il faut mobiliser le plus largement possible. Nous sommes là pour informer de la situation mais aussi pour servir de relais » explique Jean-Jacques Dubernard. Ainsi, les associations de défense de l'environnement rappellent que le territoire est l'un des plus impactés de l'Hexagone en matière de pollutions atmosphériques, avec des conséquences sanitaires alarmantes comme l'explosion des allergies ou pire, celle du nombre de cancers.

Georges AUBRY

Réunion publique vendredi 17 octobre à 19 h 30 en salle du conseil municipal à Salaise-sur-Sanne.

Une incidence sur l'espérance de vie

EN 2013, un habitant sur quatre de la région Rhône-Alpes a subi une exposition à l'ozone et aux particules fines qui proviennent de certaines industries ou de la circulation automobile. Et dans ce contexte, le couloir rhodanien est particulièrement touché par la pollution, notamment la Drôme-Ardèche et au nord, l'agglomération roussillonnaise avec un tissu industriel extrêmement dense et une circulation exponentielle due aux infrastructures routières et autoroutières.

A ce titre, Gilles Fumey, professeur de géographie à la Sorbonne et familier de l'agglomération roussillonnaise, rappelle que le territoire, à cause notamment de l'autoroute A7, possède la plus grosse concentration de poids lourds au monde, avec forcément des conséquences sanitaires derrière.

Des situations critiques

Seule note d'optimisme mise en avant par Air Rhône-Alpes dans son rapport présenté au printemps dernier « la pollution a tendance à diminuer et la pollution industrielle a quand même beaucoup régressé sur la région, grâce notamment aux changements dans les formulations de carburant. Mais on est en situation critique quand on dépasse un seuil réglementaire, que ce soit sur les particules avec des dépassements qui ouvrent à des contentieux européens, ou sur l'ozone avec des valeurs cibles » insistait Marie-Blanche Pesonnaz, directrice de cette structure de veille. « La lutte est donc dans l'action locale, mais aussi dans une coordination européenne » poursuivait-elle.

Les conséquences sanitaires sur le secteur concerné en vallée du Rhône ne sont pas ano-

dines non plus. « La diminution d'espérance de vie dans les grandes agglomérations est d'au moins six mois, et surtout, la pollution coûte environ 460 euros en frais sanitaires par habitant et par an, d'où l'intérêt de la lutte coordonnée, car le fait de ne pas agir coûte déjà » poursuivait Mme Pesonnaz. « Ajoutons que ce n'est pas a priori l'ozone mais les particules (donc de chauffages au bois, de foyers de jardins et d'écobuage, N.D.L.R.) qui ont l'incidence la plus forte, même s'il est difficile de disjoindre les deux dans les indices sanitaires. Dans notre bilan, tout le monde en prend pour son grade : l'industrie, les transports et le diesel, le chauffage individuel au bois non performant et l'agriculture avec les épandages » insistait la directrice d'Air Rhône-Alpes

G.A.

Des seuils d'alerte de plus en plus fréquents

EN matière de pollutions, le plan national Santé Environnement 2 a identifié trois points noirs environnementaux dans le Pays Roussillonnais.

Le territoire dépasse les valeurs limites d'émission (VLE) définies pour de nombreux polluants. Les plus significatifs sont le dioxyde d'azote et les poussières ou particules fines assimilées.

En s'appuyant sur les études du suivi environnemental global du Pays roussillonnais (Seg, lire en fin d'article) réalisées entre 2008 et 2010, les constatations sont déjà alarmantes. Ainsi, pour le dioxyde d'azote la VLE est d'une moyenne annuelle de 40 microgrammes (μg) par m^3 . Or, selon le Seg, le territoire est impacté à plus de 150 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ toujours en moyenne annuelle. « Cela signifie que nous avons des pics de pollution qui peuvent atteindre les seuils d'alerte, soit 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur trois heures consécutives » insiste Jean Pertuis, porte-parole de l'association Vivre.

Un cocktail de polluants

Pour les poussières, la VLE est d'une moyenne annuelle de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Or, là aussi, le Seg constate un impact d'une moyenne annuelle à plus de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

« Attention, car, nous sommes aujourd'hui en 2014 et l'étude établie ne prend pas en compte l'augmentation substan-

tielle du trafic routier dû à l'avènement de nouvelles zones commerciales. Il faut donc majorer ces données de 2010 quand il s'agit du type de source trafic routier. Dans les prochaines années ce trafic devrait en core augmenter avec les projets en cours » insiste Jean Pertuis.

Pour celui-ci, ce qui inquiète la population « c'est bien sûr les pics de pollution dépassant les VLE, atteignant des seuils d'alerte, mais qui s'étalent encore plus dans la durée avec 16 jours début 2014. Mais on note, également un cocktail des polluants avec, entre autre, pas moins de 97 substances émises pour 17 sources diffuses ponctuelles » insiste-t-il.

Même si tous les polluants recensés n'atteignent pas les VLE, leur fortes concentrations ont un effet quasi permanent sur la santé. « Quand les conditions climatiques sont défavorables nous sommes alors en alerte pollution » decode Jean Pertuis.

G.A.

Le Seg ou suivi environnemental global du Pays roussillonnais a été mis en place en 2007 par Nelly Olin ministre de l'Écologie pour mesurer l'impact de la pollution sur le territoire. Aujourd'hui, seule la première phase de ce Seg, permettant de recueillir des données, a été réalisée.

TROIS QUESTIONS À...

Marie-Blanche Personnaz

Directrice générale d'Air Rhône-Alpes

« La pollution, c'est 6 mois d'espérance de vie enlevée aux Rhônalpins »

→ **Pourquoi la Drôme et l'Ardèche sont-ils les deux départements les plus touchés par la pollution à l'ozone ?**

«L'ozone est un polluant qui intervient par transformation dans l'atmosphère d'autres polluants que sont les composés organiques volatiles et le dioxyde d'azote. Pour les premiers, ils sont à dominante industrie et transport, et pour les seconds, liés pour les 2/3 aux transports. Pour que l'ozone se forme, il faut beaucoup de soleil, des UV. La Drôme et l'Ardèche, c'est un territoire très ensoleillé comme tout le sud de la France, le sud de l'Europe. De manière récurrente, les valeurs enregistrées sont les plus élevées dans la Drôme et l'Ardèche. Cette situation perdure depuis des années même si cela n'a rien à voir avec les valeurs enregistrées au sud de l'Italie, de l'Espagne ou en Grèce.»

→ **En matière de pollution atmosphérique, le bilan de l'observatoire Air Rhône-Alpes présenté mercredi est quand même inquiétant ?**

«Le rapport commence par une note d'optimisme : la pollution a tendance à diminuer, la pollution industrielle a quand même beaucoup régressé sur la région grâce notamment aux changements dans les formulations de carburant. Mais on est en situation critique quand on dépasse un seuil réglementaire, que ce soit sur les particules avec des dépassements qui ouvrent à des contentieux européens, ou sur l'ozone avec des valeurs cibles. La lutte est donc dans l'action locale mais aussi dans une coordination européenne.»

→ **Les effets de la pollution sur la santé des Rhônalpins réduiraient leur espérance de vie de 6 mois ?**

«Ce sont des calculs faits dans de grandes études européennes auxquelles on a participé. C'est une diminution d'espérance de vie dans les grandes agglomérations d'au moins 6 mois, et surtout, la pollution coûte environ 460 euros en frais sanitaires par habitant et par an, d'où l'intérêt de la lutte coordonnée car le fait de ne pas agir coûte déjà ! Ajoutons que ce n'est pas a priori l'ozone mais les particules qui ont l'incidence la plus forte, même s'il est difficile de disjoindre les deux dans les indices sanitaires. Dans notre bilan, tout le monde en prend pour son grade, l'industrie, les transports et le diesel, le chauffage individuel au bois non performant et l'agriculture avec les épandages... Enfin, s'il semble qu'on ait plus d'épisodes de pollution, c'est tout simplement que les préfets ont décidé une lutte plus active, les seuils ont été abaissés en 2011 en Rhône-Alpes et vont l'être dans toute la France. On sera prévenus plus souvent mais c'est pour une meilleure prévention.»

Propos recueillis par Maryse SCHOON-GAYET